

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VIII, No 1.

Montréal, Janvier 1902.

50 cts par an.

L'AN NOUVEAU

De l'an nouveau l'heure est sonnée !
Qui nous dira pourquoi le Temps,
Dans sa course désordonnée,
Nous emporte tout palpitants ?

De l'homme, étrange destinée !
De la vie, ô trop courts instants !
Vers combien de jours de l'année
Reviennent nos cœurs inconstants ?

Pour moi, deux dates, l'une sombre,
L'autre riante, percent l'ombre
Où gît l'an si vite envolé.

Votre souvenir a des charmes :
Tombe qui fit couler mes larmes,
Et berceau qui ma consolé !

1884.

J. A. POISSON.

A V E

Je vous salue, ô Reine, ô puissante Marie !
Pour vos nombreux enfants priez, priez Jésus
Qu'il répande sur eux, sur ma jeune patrie,
Ces doux parfums du ciel, que vous, mère chérie,
Goûtez au milieu des élus.

Oui ! vous êtes bérie, ô Marie, ô ma Mère !
Et béni fut Jésus, dans votre chaste sein !
Descendu de son trône à la voix de son Père,
Il s'incarne ici-bas et se fait notre frère
Pour racheter le genre humain !

O mère des pêcheurs, vous, qu'un seul regret touche,
Pour moi, petit enfant, je demande à genoux,
Quand mes jours révolus me cloueront sur ma souche,
Un seul de vos regards, un mot de votre bouche,
Qui rendent mon trépas plus doux !

Québec, 1858.

F. F. JUNEAU.

La Civilisation, c'est la Prévoyance

Dès que les peuples ont cessé de vivre au jour le jour et qu'ils ont fait une réserve de produits pour l'avenir, la civilisation est entrée dans le monde. Précaution et prévoyance ont augmenté de siècle en siècle, parce qu'un progrès en appelle un autre. Aujourd'hui, les quarantaines préviennent les épidémies, les ambassadeurs détournent les guerres, les assurances contre l'incendie réparent les pertes causées par l'élément destructeur, les sociétés de bienfaisance neutralisent les effets de la mort.

Examinons ce dernier point.

Tandis que toutes les autres calamités sont accidentelles, la mort seule est certaine. Il faut y songer, non seulement parce qu'elle doit arriver, mais surtout, parce que son heure nous est inconnue. Donc, tout ce qui tend à modifier cette issue fatale, est d'une importance considérable pour les humains.

Lorsqu'un homme meurt, c'est comme si une machine se brisait, comme si une certaine quantité de force productrice était détruite ; une personne, une famille, un groupe d'individus se trouve par ce fait privé d'une quotité de cerveau ou de muscle qui lui servait auparavant. Comment ce dommage peut-il être réparé ? Jusqu'à l'invention des sociétés d'assurance, il n'y avait aucune réparation possible : la perte était absolue. Maintenant, les conséquences de la mort sont de beaucoup atténuées. La valeur de l'homme, considérée sous le rapport du revenu qu'il produisait, peut être remplacée. De même que l'hygiène prolonge la vie, de même la société de bienfaisance prolonge l'utilité de la vie et le monde économique est aussi redevable à l'une qu'à l'autre.

Assurer sa vie est la plus sage des précautions que l'on puisse prendre, parce qu'elle est la plus nécessaire en raison des dangers dont elle nous préserve.

Ce n'est pas là simplement de la théorie. Des statistiques longuement et soigneusement établies ont permis de fixer les lois générales de la mortalité, en sorte que l'assurance-vie a été placée au rang d'une science.

C'est un succès. Le système moderne des sociétés de bienfaisance prend une extension constante. Ni les changements politiques, ni la marche des affaires, ni les fluctuations de la bourse, n'ont d'effet sur les sociétés de secours mutuels qui se développent sans cesse d'une façon merveilleuse.

Il semble qu'elles n'aient pas d'ennemis,

si ce n'est quelques rares personnes que les préjugés aveuglent.

Ses avocats sont les veuves reconnaissantes qu'elles ont préservées de la misère ; les orphelins qui lui doivent leur nourriture et leur éducation ; les vieillards qui jouissent du fruit de leur prévoyance. Aucune institution financière ne donne autant de satisfaction au cœur, à la conscience et au jugement. La mutualité marquera dans l'histoire comme une des plus profondes révolutions économiques du dernier siècle. Grâce à elle, le monde est devenu moins égoïste, les sentiments d'affection se marient avec la prévoyance, le renoncement aux jouissances en faveur des autres se voit de plus en plus.

Lorsqu'on y songe, peut-on nier l'influence salutaire de la mutualité ; peut-on ne pas voir la marche de la civilisation dans cette idée admirable qui transforme un être, naturellement imprévoyant et égoïste, en un autre qui sonde l'avenir et se prive pour protéger la vie de ceux qu'il quitte ?

On célébrait, il y a une semaine, le mariage de Mlle X... Je dois reconnaître que la fiancée, pourvue de toutes les qualités morales qui assurent le bonheur et l'estime dans l'intérieur, n'a pas toutes les qualités physiques qui peuvent charmer et rendre fier un mari. Elle a plus de vertu que de physionomie, et elle pousse cette dernière privation jusqu'au superlatif.

Le prêtre, chargé de bénir les époux, leur récitait cette petite allocution écrite :

" Mademoiselle, commença-t-il, il y a beaucoup de jeunes filles qui attachent leur bonheur et leurs espérances à des avantages frivoles, aux dons de la jeunesse et de la beauté. Aussi, quand la jeunesse s'en va, quand la beauté passe, les voilà désespérées et malheureuses ; vous, mademoiselle, vous n'avez pas cela à craindre, vous êtes *laide*..."

Ici, l'orateur s'interrompt pour tourner son feuillet ; vous jugez l'effet de ce mot terrible dit par un ministre de la vérité à une jeune fille, en présence de son fiancé, de ses parents, de ses amis. Un mouvement d'étonnement, presque d'indignation, parcourt l'assistance. Mais l'orateur, qui avait tourné son feuillet et repris haleine, continua ainsi :

" Vous êtes *l'aide* et le soutien des pauvres."

(Grand Journal.)

Le rêve est à la fois la poésie et le mensonge de la vie. — JEAN LISEROL.

Lord Aberdeen et la Pèlerine de Sainte-Anne

Si nous ouvrons un concours de divination sur la question : Qui a été le premier à voir le gouverneur-général Aberdeen, à son arrivée à Québec en 1893 ? il est certain qu'aucun des officiels, ministres, généraux, colonels de l'époque, qui s'imaginent avoir pris lord Aberdeen au saut du lit, à 9 heures du matin, le 11 septembre, lorsqu'ils allèrent lui présenter leurs hommages, à bord du *Sardinian*, ne gagnerait le prix. On raconte à ce sujet une fort jolie anecdote qui déconcerterait toutes leurs hypothèses et qui les mettrait hors concours comme moins matineux que Son Excellence. Voici :

“ On se rappelle que ce matin-là, un dimanche, le *Sardinian* était entré dans le port au point du jour et avait amarré à la jetée Louise. Dès avant 6 heures, lord Aberdeen était debout ; il avait, sans doute, hâte de voir son nouveau séjour, même sous la pluie, car ce jour-là l'aurore avait oublié d'apporter son soleil. A la même heure, une jeune fille, accompagnée d'une parente âgée, arpentait la jetée d'un pas visiblement nerveux ; les deux dames venaient de quitter la traverse de Lévis et en voulant gagner la gare du chemin de fer de Ste-Anne, où elles allaient faire un pèlerinage, connaissant mal la ville, elles avaient perdu leur route. Personne sur la jetée pour les renseigner, lorsque tout à coup elles aperçoivent sur la passerelle du steamer un monsieur coiffé d'une casquette marine. Il a l'air si obligeant, si aimable, cet officier-là, qu'il va pour sûrs les tirer d'embarras. La plus jeune, — qui entre parenthèses, est une des plus belles Canadiennes de la création, — s'avance hardiment vers l'étranger. C'est plus fort que soi ; on ferait des prodiges d'héroïsme quand on a peur de manquer le train.

“ Hélas ! l'obligeant *gentleman* a bien vaguement entendu parler des guérisons miraculeuses de la bonne Ste-Anne ; mais il n'en connaît pas encore le chemin. Il est étranger au pays, mademoiselle le voit bien ; et il ne l'a jamais plus regretté qu'en ce moment, en se voyant dans l'incapacité d'être utile à une aussi belle paire d'yeux. Enfin il se confond en excuses. Tout de même il offre galamment d'accompagner ces dames et de faire de son mieux pour les remettre sur la route. Et, tout en causant, il leur fait un bout d'escorte, mais celles-ci s'excusent poliment et s'éloignent en disant qu'elles finiront bien par se retrouver.

“ Le soir même, de retour chez elle à Lévis, la jeune fille venait de raconter son aventure à une amie, lorsque tout à coup, elle

s'écria : “ Mais le voici, mon étranger ! ” Elle venait de voir le portrait de lord Aberdeen sur un numéro de l'*Electeur* déployé sur un guéridon. Comme on refusait de la croire, elle proposa une petite épreuve : “ Laissez le journal là, bien en vue, et appelez ma tante, qui m'accompagnait ce matin. ” La parente ne fut pas plutôt entrée qu'à la vue du portrait elle s'exclama à son tour : “ Tiens ! le voilà, ton Français de ce matin ! ” “ Et voilà comment la première personne qui a parlé au gouverneur à son arrivée, ce fut ni sir John Thompson, ni le général Montgomery-Moore, ni le général Herbert, ni même sir Adolphe, mais une simple pèlerine au visage frais. ”

Entretien des Fourrures

Si vous rentrez mouillé, ce qui arrive fréquemment dans la mauvaise saison, gardez-vous de jeter votre manchon ou votre collet, n'importe comment, sur n'importe quel meuble. Au contraire, secouez bien ces objets afin d'en faire tomber toute l'eau, puis, en veillant à ce qu'aucun des poils ne reste couché, laissez les sécher tranquillement, sans les approcher d'un foyer.

Surtout, perdez la mauvaise habitude que l'on a tout naturellement de “ lisser ” les fourrures avec la main. Rien ne les abîme davantage, car elles perdent ainsi tout leur lustre. Deux fois par semaine, battez vos fourrures à l'envers, pour les débarrasser de leur poussière et, de plus, faites bouffer les poils, ce qui leur donne un plus joli aspect.

Dans le courant de l'hiver, il est nécessaire de leur faire subir un véritable nettoyage, surtout si on les porte beaucoup.

Voici en quoi consiste ce nettoyage : on verse dans un vase bien propre de la craie ou de la magnésie en poudre si l'on veut opérer sur des fourrures claires ; du sable fin ou du son sec, pour les fourrures foncées. Ce vase séjournera au four longtemps, de façon à ce que le contenu soit très chaud. Puis on saupoudrera la fourrure partout avec la matière indiquée. Après une heure environ, afin que cette poudre soit entièrement refroidie, on frotte la fourrure à rebrousse-poil pour qu'elle pénètre bien. Puis on la bat à l'envers avec un jonc, on la brosse en chiendent, on la bat de nouveau et enfin on la secoue et on l'agite en tous sens.

La parodie est une revanche contre l'admiration. — RENÉ DOUMIC.

La Langue Française

Nos lecteurs nous sauront gré du régal littéraire que nous mettons à leur disposition, en reproduisant la dernière partie de la conférence faite devant le Cercle Ville-Marie, par un de nos sociétaires, M. L. A. Chauvin, ci-devant député aux Communes, le 3 décembre dernier.

Le langage étant le signe distinctif et l'expression suprême de la nationalité, on ne peut toucher à la langue d'un peuple sans émuovoir et sans ébranler du même coup le tempérament national de ce peuple. Et si le tempérament protège et défend l'existence de la langue, à son tour la langue protège et défend le tempérament national.

Nos pères disaient : " femme qui à son mary répond, semble à la voix écho." Il en est de même du caractère national ; il répond à la langue comme l'écho à la voix.

Vous connaissez tous la parole de J. de Maistre, dans ses " Soirées de St Pétersbourg " : " Toute dégradation individuelle et nationale est sur le champ annoncée par une dégradation rigoureusement proportionnelle dans le langage."

Et cette observation est surtout vraie pour la langue française, dont M. Brunetière a remarqué que son caractère était d'être " Social."

Et Charles-Quint qui n'a pas laissé de volumes sur ce sujet, mais à qui l'on prête des sentences restées légendaires, a rendu la même idée que j'exprime, en disant : " qu'il parlait espagnol à Dieu, français avec les hommes ou ses amis, italien avec les dames, allemand avec les soldats et bohémien avec le diable."

Pour notre part, tenons à parler les deux langues, qui sont nécessaires pour l'accomplissement de notre rôle politique et social sur ce continent, les deux langues qui représentent les deux civilisations les plus brillantes du monde : la langue française et la langue anglaise.

À ceux qui vont répétant que c'est un acte anti-Canadien et anti-loyal, de continuer à parler une autre langue que celle de la majorité de la nation, je répondrai par ces belles et profondes paroles de M. de Nevers, dans " l'Ame Américaine " :

" Les frontières morales qu'établira la diversité des idiômes au sein de la grande république auront entre autres résultats, celui-ci : c'est qu'elles empêcheront les grands courants fiévreux et malsains de pénétrer aussi facilement tous les centres, les emballements factices de se répercuter à l'infini, l'exubérance de l'esprit celtique de tout embraser.

" Il faut ça et là des remparts, des digues qui gênent le va et vient du flot, qui enrayent l'influence morbide des venins, qui, par le canal d'une langue unique, se disséminent dans toutes les veines et pénètrent le corps entier de la nation."

L'Ame Américaine, par Edmond de Nevers, 2e vol. p. 282.

Quels sont les moyens de réforme à adopter pour parler notre langue, comme elle doit être parlée. Le premier moyen, c'est la réforme de l'école primaire.

L'enfance, c'est le présent et l'avenir et c'est le présent et l'avenir de la langue française dans ce pays qu'il faut assurer et sauver, — à tout prix. Je ne prétends pas critiquer notre système d'instruction primaire : — il a été défendu par des voix autorisées, et le zèle intelligent et patriotique de notre archevêque, qui s'est manifesté dans plusieurs occasions et récemment dans la convention des instituteurs à Montréal, a réjoui le cœur des pères de famille et des patriotes

canadiens. Il est évident que la réforme du langage doit commencer par l'enfance, dès l'école primaire. — L'instituteur devrait avoir sous la main les glossaires et les dictionnaires dont j'ai parlé — et il ne devrait permettre à l'enfant de n'employer que le mot propre et vraiment français.

Il serait facile aussi, au moyen de tableaux, de monographies, — de cartes — comme il s'en trouve dans certains dictionnaires de Larousse, de représenter les objets les plus usuels avec le terme propre à chacune des parties de cet objet — pour en graver le nom avec la chose dans l'esprit de l'enfant. — Mais il importe avant tout que les instituteurs et les professeurs de nos écoles et de nos collèges donnent l'exemple — l'exemple qui, en cette matière, est plus efficace que les préceptes et s'applique partout — en classe et dans les conversations — à corriger, chez leurs élèves, les fautes les plus communes de notre langage populaire.

L'autre réforme qui s'impose — c'est celle du journal. Les propriétaires de journaux devraient exiger de chaque rédacteur, dans chaque division du journal, — depuis la colonne de l'annonce jusqu'à celles du reportage, des dépêches télégraphiques et des nouvelles à la main — une connaissance parfaite de la langue française — de manière à ce que le journal devienne une école de bon langage et mérite vraiment d'être appelé — le représentant de l'idée et de la langue française dans ce pays.

Vous ne serez pas surprises, Mesdames, que je vous convie, à votre tour, à cette croisade pour la réforme de notre langage.

J'ai entendu des mauvaises langues dire que vous aviez intérêt à entendre traiter un pareil sujet — parce que — en matière de langue — vous saviez en user et même en abuser. — Mais je viens vous défendre contre ces mauvais propos.

D'ailleurs — l'avez-vous remarqué : c'est toujours l'homme qui fait de longs discours — et ce sont les pauvres femmes, qui sont condamnées à les écouter jusqu'au bout. — Je vous invite à prendre votre revanche — et je propose à votre féminisme, l'œuvre la plus belle et la plus utile, qu'il puisse rêver d'accomplir, la réforme du langage, dans les salons et dans les foyers. Je veux que vos enfants, — je suppose qu'il n'entre pas dans le programme de votre féminisme de ne plus avoir d'enfants — je veux que vos enfants apprennent de vous, comme vous l'avez appris de vos mères, l'amour et le culte de la langue française, de cette langue si belle et si douce qu'à la parler, dit le poète :

" Nos femmes sur la lèvres en gardent un sourire " —

Mais je veux qu'ils apprennent de vous à la parler pure et sans mélange d'anglicismes, et je vous redirai ce que deux patriotes, en 1789, parlant aux femmes françaises de Strasbourg, leur disaient :

" Vous qui avez des cœurs français, cessez de porter des costumes allemands." Vous qui avez des cœurs français, ne parlez et n'apprenez à parler à vos enfants que la pure langue de France.

En terminant, laissez-moi remettre ma cause entre les mains de la jeunesse, de la jeunesse de l'Université, de la jeunesse du Cercle Ville-Marie, héritiers des meilleures traditions littéraires de notre pays, oui, jeunes gens, vous serez appelés à parler votre langue et à la défendre sur d'autres théâtres et sur d'autres champs de bataille que ceux de vos cercles et de vos réunions intimes. Ne soyez pas de ceux qui ne croient ni à la race ni à la langue, et qui se croisent les bras de découragement, en voyant le flot montant d'une langue étrangère déborder et assaillir de toutes parts, la langue de France, sur les bords du St-Laurent.

Louis Veuillot a dit en parlant de la France : "Nul peuple n'a donné autant de sang aux idées ; la pensée humaine vogue à travers le monde sur un fleuve de sang français."

Jeunes gens, vous êtes de cette race généreuse et chevaleresque, par droit de naissance et par droit de conquête, et je dirais même par droit du martyre, et du sang versé.

Et votre race, et votre langue ont la mission de perpétuer ici, sur ce sol de l'Amérique, la civilisation chrétienne et la civilisation française.

*Brille donc à jamais sous les regards de Dieu,
O langue des anciens ! Combats et civilise,
Et sois toujours pour nous la colonne de feu
Qui guidait les Hébreux vers la Terre promise.*

Les Plaisirs de l'Hiver

LA TRAINÉ SAUVAGE

Descendre avec une incomparable vitesse les pentes neigeuses d'une colline ; se précipiter du sommet d'un monticule ou d'une côte, dévorer l'espace, franchir une grande distance en quelques secondes ; passer comme un éclair en conduisant au port sans encombre ni mésaventure, le chargement et le navire, c'est en cela que consiste le plaisir et le danger de la partie de traîneau indien.

Maintenir et guider ce léger véhicule sur un plan incliné parfois de 45 degrés, profiter de l'impulsion acquise pour prolonger la course et la diriger dans un sens ou dans un autre : voilà l'habileté du conducteur. Il y faut du sang-froid et du coup d'œil, de la prudence et de l'audace à la fois, de la vigueur et de la souplesse.

C'est une sorte de joute dans laquelle l'on peut déployer des qualités morales et physiques précieuses. N'omettons point d'ajouter que le pilote doit savoir inspirer la confiance à son équipage ; et au moment du péril, tout en n'agissant qu'à sa tête, en ne prenant conseil que de son inspiration, se montrer toujours galant et chevaleresque envers les dames.

Comme on le voit, cet exercice vaut la peine qu'il coûte, puisqu'il développe chez les jeunes gens qui s'y livrent des qualités de premier ordre.

Beaucoup s'étonneront de voir classer le traîneau indien parmi les instruments de pédagogie, mais un moment de réflexion leur montrera qu'à gouverner leur véhicule, les enfants apprennent, pour plus tard, à gouverner les hommes.

Ainsi que son nom d'origine indienne l'indique, le *Tobogan* est un traîneau de la forme la plus simple et la plus primitive : une planche recourbée en dedans à son extré-

mité antérieure, dont la longueur varie entre quatre et dix pieds, large d'une quinzaine de pouces, fixées entre deux petites bandes de bois arrondies formant rebords. Le fond du traîneau est si mince qu'on dirait le copeau arraché d'un tronc d'arbre par un énorme rabot.

Les vrais *tobogans*, d'ordinaire en bois de mérisier, sont de fabrication indienne, et les descendants des Hurons de la Jeune-Lorette en ont conservé le monopole.

A. ACHINTRE.

Un Piège

Si vous avez des amis qui ont appris le latin et qui sont fiers de leur savoir, priez-les de vous dire ce que signifie cette phrase :

*Seu quo tu illeri si bella curios ite amen
eraverunt oves tibulli mobiles solido post
similiter suis ego ambo.*

Comme il est fort probable qu'ils ne pourront pas la déchiffrer s'ils ne l'ont jamais vue, vous leur proposerez alors, la traduction littérale suivante :

Ceux qu'aux Tuilleries si belles la curiosité amenera verront au vestibule, immobiles, solides au poste, six militaires suisses, égaux en beauté.

Examinez alors, la... moue que feront vos savants amis et vous m'en donnerez des nouvelles.

SÉVÉRIN AMEAU.

Les libertés Anglaises et les Normands

" Nous portons nos regards sur les hommes qui ont conquis autrefois la charte des libertés anglaises, dont les fruits sont venus jusqu'à nous, avec d'autant plus de vénération que la race normande, dont sortent une partie de nos pères, est celle qui a doté l'Angleterre de ce bienfait, principale cause de sa gloire et de sa puissance." (Garneau, *Histoire du Canada*.)

En effet " tous les barons qui ont forcé le roi Jean Sans Terre à signer la grande charte, écrite en français et en latin, portent en apparence des noms français." (Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*.)

L'homme qui ne vit que pour lui et ne pense jamais aux autres est un esprit étroit qui ne réussira que médiocrement, s'il réussit.

Illusions

O mes rêves aimés, mes croyances chéries,
 O mes ivresses d'autrefois !
 Comme les papillons des riantes prairies,
 Vous avez à mes pauvres doigts,
 Laisse la poudre d'or de vos brillantes ailes
 Et vous vous êtes envolés,
 L'envolés pour toujours aux rives éternelles !
 Parfois mes regards désolés
 Cherchent encore au ciel la trace lumineuse
 Qui devrait rester après vous :
 Mais je ne vois plus rien, rien qu'une nuit affreuse
 Que je vais attendre à genoux.

P. LEMAY.

Les Jésuites

TELS QU'ON LES MONTRE AUX ENFANTS
 PROTESTANTS TELS QU'ILS SONT
 EN RÉALITÉ

Je suis protestant, écrit un journaliste des Etats-Unis, et depuis l'enfance on me racontait que les jésuites ont des cornes et les pieds fourchus, et qu'à leur passage on sent l'odeur du soufre.

Si, devenu adulte, je n'ai pas cru à de telles billevesées, j'ai pourtant conservé une sainte horreur à l'égard de la secte jésuitique. Or, les circonstances voulurent que le gouvernement me désignât, un jour, pour faire partie de la commission chargée de l'administration du département indien. Dans mon nouvel emploi, je fus forcé de parcourir en long et en large le pays des Indiens, et particulièrement de visiter leurs écoles et leurs institutions d'éducation. Je tressaillis quand j'appris que beaucoup d'écoles indiennes étaient dirigées par les jésuites. Je voulus les visiter, les étudier avec plus d'attention, avec un pédantisme défiant. Or, je puis formellement déclarer qu'en aucune école américaine on ne faisait œuvre vraiment éducatrice, à l'exception des écoles dirigées par les jésuites. Les jésuites ont su relever l'Indien, lui rendre sa dignité d'homme, le rattacher à la religion et à la civilisation.

Leur œuvre a dû être entravée par le fanatisme sectaire de ceux qui, pour ne pas perdre une prétendue popularité, dénaturaient ou embarrassaient la propagande même la plus honnête, et de ceux qui agissaient par crainte d'encourir la disgrâce de l'association protectrice américaine.

Cette association m'a pourtant fait l'honneur le plus grand qui me soit arrivé dans la vie : celui de me condamner publiquement pour avoir eu le courage de dire ce que je répète solennellement ici.

Je fais appel à tous les sénateurs présents qui ont eu, comme moi, la possibilité de visiter les wagons du *Northern Pacific* (espèce de mission-refuge ambulante), à l'aide desquels les jésuites seuls ont réussi à résoudre un problème ardu et difficile, et à sauver les Indiens de cette dégradation dans laquelle nous les avions laissés.

J'ai vu le P. Ravaille, cet homme vénérable appartenant à une congrégation qui ne fait rien pour elle-même, je l'ai vu, étendu sur un misérable grabat, réduit à posséder seulement un crucifix, et pour salaire, à avoir uniquement le témoignage de sa conscience de saint.

Or, prenez un *clergyman*, à nous, et envoyez-le au milieu des Indiens, et vous verrez s'il ne tardera pas à soupirer vers le retour au milieu des aises de la vie.

Le jésuite n'a pas d'ambition personnelle, il ne pense qu'à atteindre son objectif, lequel n'est autre que d'accomplir son devoir. J'ai toujours pu le constater de mes propres yeux.

Dans toute ma longue carrière politique, j'ai fait une seule bonne action : celle d'obtenir une subvention de 10,000 dollars aux écoles de Saint-Ignace de Montana.

Quand je veux me construire une maison, j'appelle l'architecte que je crois le plus apte à cela ; si les catholiques et les jésuites sont les plus aptes à élever et à régénérer le peuple, que ce soit à eux de le faire...

Anecdote Canadienne

Dans le langage populaire *pire* veut souvent dire *mieux* ou *plus fort*.

Une curieuse anecdote à ce sujet. L'honorable M. J. E. Turcotte ancien président de l'Assemblée Législative avait fait don d'un terrain à la ville des Trois-Rivières pour une place publique qui fut appelée le *Boulevard Turcotte*. Un électeur de son comté entendant parler de cela dit : "Cré Jos Turcotte ! Il est bien pour avoir toutes les places ! Ils l'ont bien fait *boulevard* ! C'est-il *pire* qu'honorable ?"

P. J. O. CHAUVEAU.

"Sophie, je vous recommande la propreté dans la cuisine, car je suis très-susceptible..."

—Ah ! madame peut ben être tranquille de ce côté-là.... rien qu'une pincée de cheveux dans un plat, ça me dégoûte."

Français et Loyaux

... Le patriotisme éclairé mène toujours à une saine philosophie. Les antipathies irraisonnées sont toujours mauvaises conseillères et conduisent aux conclusions absurdes. N'existe-t-il pas, dans certains recoins du pays, des aveugles qui voudraient, par exemple, proscrire l'usage de la langue française parmi nous ? Comme si le fait d'avoir deux langues à son service — et les deux langues les plus admirables et les plus pratiques dans leurs qualités et leurs beautés respectives — pouvait diminuer en rien le mérite et le prestige d'un homme ou d'un peuple.

Heureusement que ce n'est pas de cette façon que pensent en général les hauts dignitaires que la Métropole nous envoie périodiquement pour la représenter au milieu de nous. Au contraire, presque tous ont jusqu'ici manifesté, relativement à cette question, une hauteur de vue qui fait autant d'honneur à leur intelligence qu'à leur esprit de justice. Bon nombre d'entre eux se plaignent même à se servir de notre langue en public, chaque fois que l'occasion s'en présente.

Lord Dufferin, qui a laissé des souvenirs impérissables dans le pays, au cours de sa réponse à l'adresse que lui présenta l'Assemblée législative de Québec, lors de son rappel en Angleterre, et, plus tard, son successeur à Rideau Hall, le marquis de Lorne (lord Argyle), dans un discours prononcé à Montréal, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, ont rendu un éclatant hommage à la langue française, et donné en quelque sorte leur adhésion officielle au principe de son usage et de sa diffusion dans notre milieu.

Tous les deux ont exprimé cette pensée que, loin d'essayer à faire disparaître le français du Dominion, l'autorité anglaise devrait au contraire en favoriser le développement, comme un moyen sûr de faire profiter nos populations des idées particulières que la France représente dans le monde, et de donner à la nationalité qui est en voie de formation sur cette partie du continent, une originalité qui ne saurait être que féconde en brillants résultats.

Je ne sais plus quel auteur a dit que ce sont les langues qui créent les civilisations. Or nous sommes ici en présence de deux langues ; donc en présence de deux civilisations. Est-ce un mal ? Pourquoi ? Ces deux civilisations, quoique distinctes, ne

sont pas nécessairement hostiles, comme disait l'hon. G. Marchand. Au contraire, elles ont tous les intérêts du monde à s'associer, sans autre rivalité entre elles qu'une émulation fraternelle dans l'arène commune où nous sommes appelés à nous mouvoir.

De ce mélange, ou plutôt de ce concours de deux civilisations, il ne peut manquer de sortir un élément puissant, un grand peuple qui aura son caractère propre — résultante naturelle de toutes les forces que les divers groupes nationaux de l'âge présent auront su mettre en jeu.

D'ailleurs, qu'il s'agisse de la langue ou du drapeau, les sentiments sont là, et personne n'y peut rien. C'est du sang français — et du meilleur — qui coule dans nos veines. On ne change pas la nature d'un arbre en le transplantant. Nous sommes nés de pères français, de mères françaises, et nous resterons toujours français de sang et de cœur ! Mais nous sommes Canadiens d'abord ! Tout ce qui contribue au bonheur de notre pays et peut assurer sa grandeur future nous est cher avant tout. Et c'est là que tend notre désir.

Ne sera-ce pas, du reste, à la gloire immortelle de l'Angleterre d'avoir su en conquérant ce grand pays, s'assurer en même temps le concours fidèle et dévoué de toute une nation, sans que celle-ci ait eu à renier ni son origine, ni rien de ce qui s'y rattache ?

Quand ceci sera bien compris, et il le sera si tous les hommes intelligents qui guident l'esprit public le veulent, nous pourrons regarder l'avenir en face, car nous aurons fondé un grand peuple.

LOUIS FRÉCHETTE.

On lisait récemment dans le journal d'une petite ville de France, l'avis suivant :

« L'épicier qui m'a vendu l'autre jour dix livres de sucre en poudre est prévenu que, s'il ne m'envoie pas sur-le-champ une livre de sucre au bureau du journal, en remplacement de la livre de plâtre qu'il avait mêlée à sa marchandise, je le dénonce publiquement et j'imprime son nom dans le plus prochain numéro. »

Le lendemain le plaignant recevait, non pas *une*, mais *douze* livres de sucre expédiées par un pareil nombre d'épiciers, qui se sentaient apparemment coupables du même méfait et craignaient la publicité.

Anecdotes et Facéties

C'était à Franfort, patrie du père du baron James de Rothschild, en 1848. Au plus laid moment de l'ébullition, quatre gaillards, sentant la bière et le tabac, songèrent que c'était, l'heure où jamais de partager avec les riches, et que, tant qu'à faire, le mieux était d'aller chez le plus avéré. Nos communistes se présentent donc avec des airs si déterminés, que les commis jettent les haut cris et cachent les clefs. Le vieux Samuel demande ce que c'est ; on le lui dit :

— Faites-les entrer ! s'écria-t-il. Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

— Il y a que vous avez des millions et que nous n'avons rien, et que ça n'est pas juste !

— Après ?

— Il faut partager...."

Et disant cela, ces messieurs agitaient toutes sortes de vieilles armes et roulaient des yeux terribles.

— Partager?... Je veux bien ! Combien supposez-vous que possède la maison Rothschild ?

— Mettons une quarantaine de millions de florins, dit le plus expert

— Quarante millions.... soit ! Le partage sera bientôt fait. Il y a dans l'Etat de la Diète quarante millions d'individus.... C'est donc un florin par tête ; vous êtes quatre, voilà quatre florins.... Maintenant détez !"

Et d'un geste impérieux, l'énergique vieillard leur montra la porte. Nos gaillards, subjugués, filèrent en murmurant quelques excuses.

Du Châtelet, au sortir de la prison où il avait été mis pour n'avoir pas voulu être un des commissaires du maréchal de Marillac, alla à la messe du roi, qui ne le regardait point, et affectait, ce semble, de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espèce de honte de voir un homme qu'il venait de maltraiter ; il s'approcha de M. de Saint-Simon, et lui dit : " Je vous prie, monsieur, de dire au roi que je lui pardonne " de bon cœur, et qu'il me fasse l'honneur " de me regarder." M. de Saint-Simon le dit au roi, qui en rit, et lui fit ensuite bon accueil.

Un marinier fit construire des bains. Quand ils furent achevés, il songea à une enseigne, et voici celle qu'il rédigea :

Bains à 4 sous pour dames à fond de bois.

Et il la montra à ses garçons qui lui rirent

au nez ; il les mit à la porte. Après quoi il réfléchit et modifia ainsi sa rédaction :

Bains à fond de bois pour dames à 4 sous.

Les garçons, étant renvoyés, n'avaient plus voix au chapitre de notre marinier ; mais son épouse cria au scandale. Il prit un dernier parti, et écrivit :

Bains pour dames à 4 sous et à fond de bois.

En 1654, une émeute ayant éclaté dans Paris, à cause du prix élevé du pain, un détachement de mousquetaires, conduit par le brigadier Moirac, fut envoyé à la place Maubert pour y rétablir le calme. Au lieu de manifester des dispositions hostiles contre tous, le brigadier, homme d'esprit, dit aux émeutiers, en ôtant poliment son chapeau : " Messieurs, nous n'avons ordre que de tirer sur la canaille. Je prie tous les honnêtes gens de s'éloigner." Personne ne voulut passer pour canaille, et tout le monde se retira.

Louis XIV à table.— " Le roi Louis XIV, dit la princesse Palatine, feu Monsieur, M. le dauphin et M. le duc de Berry étaient de forts mangeurs. J'ai vu souvent le roi manger quatre assiettes de soupes diverses, un faisandier, une perdrix, une grande assiette de salade, du mouton au jus et à l'ail, deux bonnes tranches de jambon, une assiette de pâtisserie, et puis encore du fruit et des confitures. Le roi et feu Monsieur aimaient beaucoup les œufs durs."

Un candidat était interrogé sur la géographie.

L'examinateur lui demande ce que c'est qu'un cap.

Définition d'un cap.

L'EXAMINATEUR. — Très bien ! Maintenant, citez-moi un cap.

Silence prolongé.

L'EXAMINATEUR.— Comment ! vous voulez être bachelier et vous n'avez pas de cap à citer ?

Un gandin présentait dans un salon aristocratique un de ses amis, gentilhomme campagnard fraîchement débarqué à Paris.

" Madame, dit-il à la maîtresse de la maison, j'ai l'honneur de vous présenter un de mes amis intimes, beaucoup moins sot qu'il en a l'air.

— Madame, reprit le campagnard, c'est la seule différence qu'il y ait entre mon ami et moi."

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 94).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boite 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, JANVIER 1902

Ça et là

Nous publierons le rapport officiel du dernier concours dans notre prochain numéro.

1902. Puisse la deuxième année du vingtième siècle être aussi favorable à l'Alliance Nationale que son aînée.

Les dangers prévus peuvent être prévenus. Si vous avez prévu que la mort pouvait vous frapper, vous devez prendre vos précautions.

La loi du devoir est inexorable et sans appel. Personne, pour ainsi dire, ne peut invoquer un bon motif pour ne pas faire partie d'une société de bienfaisance.

1902. C'est l'année de la convention à St-Hyacinthe. Il faut se préparer, dès maintenant, à démontrer que notre société ne s'arrête pas dans la voie du progrès.

Nous prévenons les Secrétaires-financiers et les Trésoriers de cercle qu'ils doivent souscrire leur cautionnement conformément aux règles que nous avons publiées, dans l'avant dernier numéro de notre revue.

Il y a un mal voisin de la mort qui rivalise avec elle et qui est aussi plein d'amertume : c'est la vieillesse indigente ou dépendante qu'on pourrait appeler la *mort vivante* sans aide et sans espoir.

Les seules personnes qui soient réellement exemptes de l'obligation de s'assurer, sont les *frelons* qui ne contribuent en rien au fonctionnement de la machine sociale et dont le monde se passerait parfaitement.

Le 19 février prochain, M. L. A. Chau-

vin, ancien député et membre du Cercle DeLorimier, fera une conférence à l'Université Laval, sur "Notre formation intellectuelle". Tous les membres de l'Alliance Nationale sont cordialement invités à aller entendre leur distingué et éloquent confrère. L'entrée est gratuite.

Nos amis qui font du recrutement ne doivent pas demander : "Devez-vous vous assurer?" mais plutôt : "Quelle bonne raison avez-vous de ne pas nous joindre?" La personne à laquelle vous proposez d'entrer dans notre société ne doit pas être si heureuse qu'elle soit entièrement à l'abri de l'adversité. Et à moins qu'elle ait un bail à long terme avec la vie, elle ne peut prétendre qu'elle n'a pas besoin d'assurance.

Tous les hommes ont besoin d'une assurance pour protéger leur famille, s'ils en ont une ; pour protéger leurs affaires, s'ils en ont ; pour se protéger eux-mêmes, dans leurs vieux jours. Mais tous les hommes ne peuvent pas, aujourd'hui, obtenir un certificat de dotation, et plusieurs hommes qui peuvent l'obtenir aujourd'hui ne le pourront pas demain. Faites votre demande aujourd'hui, il sera peut-être trop tard demain.

Lorsqu'un homme gagne un salaire de \$500, \$800 ou \$1000 par année, il représente un capital qui produirait ce revenu annuellement. A sa mort, capital et revenu disparaissent et voilà tous ceux qui dépendaient de lui dans la misère, parce qu'il n'a pas pris soin d'écarter une partie de son revenu pour assurer la survie du capital. Peut-on dire de l'homme qui agit ainsi que c'était un bon cœur et qu'il aimait bien les siens ?

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

B. P. MOOSE PARK, No 47.

Institué à St-Joseph de Moose Park, comté de Nicolet, le 14 janvier 1902.

Percepteur, J. R. Poulin.

Médecin-examineur, Eug. Larue.

B. P. ST-JUSTIN, No 48.

Institué à St-Justin, comté de Maskinongé, le 16 janvier 1902.

Percepteur, Alphonse Charette.

Médecin-examineur, M. C. J. Coulombe.

Nouveau Cercle

CERCLE LÉVIS, No 109.

Bureau de perception Lévis, No 24, converti en cercle, sous le nom de "Alliance Nationale, Cercle Lévis, No 109," le 5 décembre 1901.

Officiers élus :

Président, M. Jos. Dorval.

Vice-Président, Adélarde Brochu.

Secrétaire-Archiviste, L. J. Roberge.

Secrétaire-Financier, J. E. Côté.

Trésorier, Ad. Lainé.

Médecin, Alfred Roy.

Commissaire, Ad. Samson.

Introduceur, Geo. Leblanc.

M. J. E. Roy a été suggéré comme Substitut du Président Général.

1897, il a gagné un prix de division, c'est-à-dire un drapeau, et ce succès suffit amplement pour illustrer ses annales. Aussi, nous croyons-nous en droit de décerner des éloges à ses officiers et à ses membres dévoués.

Donc, le 17 décembre, MM. Papineau, S.G., Dr Daigle, M.B.M., C. Duquette, R.P. P.G., J.A. Naud, auditeur général, et M. Costin, Sb.P.G., du Cercle Bourget, se rendirent auprès du cercle en question et lui remirent les prix qu'il a si noblement remportés : drapeau, épingles de cravates, médailles du quart de million et médailles du C.M.

Les représentants du B.E. firent tour à tour des remarques élogieuses à ce sujet, auxquelles répondirent M. le curé Lecours, MM. Bernard, Sb.P.G., Lacas, président, Lacombe, S.A., et Guy, S.F.

La soirée s'est terminée par un goûter et divers amusements. Les personnes qui étaient présentes conserveront un agréable souvenir de cette mémorable réunion.

Présentation de Prix

AUX LAURÉATS DE L'AVANT DERNIER CONCOURS

CERCLE OLIER, No 127

Imposante réunion de plus de soixante membres au cercle Olier, No 127, le 12 décembre dernier. Il s'agissait de la distribution, par le Bureau Exécutif, des récompenses obtenues par le cercle et ses membres pour leur vaillante conduite durant le concours qui s'est terminé le 13 juillet 1901.

La présentation eut lieu par M. Cypihot médecin en chef, M.E.H. Godin M. B. E. et M. Daigle M. B. M. qui firent, en termes éloquents, l'éloge du cercle et de ses zélateurs. Les prix consistaient en une série d'insignes d'officiers pour le cercle, en une montre en or, prix spécial, décerné à M. A. E.F. Authier et en une montre en argent, prix spécial, décerné à M. I. Moquin.

Des discours furent prononcés par M. M. Fournier, président du cercle, M. Comte, Sb. P. G., M. Authier, S.F., MM. Chalifoux, avocat, Perron, avocat, P. Grenier, avocat, et le Dr Gagnier.

La réunion fut close par un excellent goûter. Somme toute ce cercle progressif a bien fait les choses et s'est montré à la hauteur de sa bonne réputation.

CERCLE LARTIGUE, No 150

Le jeune Cercle Lartigue, fondé à la Longue-Pointe, le 9 mai 1900, vient, encore une fois, de prouver la vérité de l'axiome de Corneille : "La valeur n'attend pas le nombre des années." Seul, des cercles fondés depuis

CERCLE HOCHELAGA, No 29

MM. Papineau, S.G., Godin, M.B.E., Dr Daigle, M.B.M., et Lamothe, V.P., du Cercle Bourget, représentant le B.E., se sont rendus, dimanche, le 22 décembre dernier, à une réunion extraordinaire du Cercle Hochelaga, le grand vainqueur de la bannière du XX^e siècle au concours avril-juillet 1901, pour remettre à ses lauréats les prix personnels qu'ils avaient remportés dans cette belle lutte. Nos représentants généraux n'ont pas ménagé les félicitations aux officiers et sociétaires de ce cercle, qui est arrivé bon premier avec le superbe résultat de 144 membres en quatre mois.

MM. Dignard, Garceau et Desjardins, au nom du cercle, ont répondu avec bonheur et ont promis de faire tout en leur possible pour conserver la position qu'ils ont si honorablement gagnée.

Au nombre des personnes présentes, nous avons remarqué MM. Lambert, Sb.P.G., Rivet, V.P., Patenaude, Trés., Richard, Gauthier, etc.

Elections et Installations

Les membres du Bureau Exécutif, dont les noms suivent, ont présidé, sur invitations spéciales, aux élections et aux installations d'officiers dans les cercles énumérés ci-dessous :

L. A. LAVALLÉE, 1^{er} V.P.G., Cercle Bourget, No 79.

L. J. D. PAPINEAU, S. G., Cercle St-Henri, No 12; Cercle Garneau, No 118; Cercle Dollard, No 163; Cercle St-Auguste, No 117; Cercle St-Joseph, No 1.

THÉO. CYPHOT, Md. C., Cercle Sacré-Cœur, No 6; Cercle Richelieu, No 102; Cercle St-Pierre, No 8.

E. H. GODIN, M. B. E., Cercle Jeanne-d'Arc, No 53; Cercle Olier, No 127; Cercle Delorimier, No 112; Cercle Ste-Marie, No 146; Cercle St-Jean-Baptiste, No 149.

Installation d'un Nouveau Cercle

Dimanche, le 15 décembre courant, une assemblée extraordinaire des membres du bureau de perception Lévis a été tenue sous la présidence de M. Chs. Duquette, inspecteur général de l'Alliance Nationale. Après l'adoption d'une résolution demandant d'être institué en cercle, M. Chs. Duquette procéda à l'institution du nouveau cercle en la manière prescrite par les Statuts et le formulaire de cérémonie.

Au premier ordre du jour, l'on procéda à l'admission de 40 nouveaux membres ainsi qu'aux élections des officiers qui donnèrent le résultat suivant :

Chapelain, Rvd. F. X. Gosselin; Sb. P. G., Joe. Roy; Prés., Jos. Dorval; V.-P., Adel Brochu; S. A., L. J. Roberge; S. F., J. E. Coté; T., Adel. Lainé; Md.-E., Alf. Roy, M. D.; C.-O., Ed. Samson; I., Geo. Leblanc; A., Ch. Moisan et J. E. Labadie.

Après l'installation des officiers, l'inspecteur général déclara le cercle officiellement institué et l'on procéda immédiatement à l'adoption de divers règlements de cercle. Puis, M. C. Duquette explique aux divers officiers leurs devoirs et la manière de procéder pendant les assemblées. M. Duquette explique aussi aux nouveaux membres l'engagement d'honneur qu'ils ont prononcé et leurs devoirs comme membres de l'Alliance Nationale. Il démontre également les avantages qu'il y a d'être membres de l'Alliance Nationale et les progrès étonnants qu'a faits cette société dans les huit premières années de son existence. M. Cléophas Blouin, M. P. P. pour le comté de Lévis, membre du cercle, prononce un patriotique discours et invite les membres de travailler avec plus d'ardeur que jamais pour le succès de notre belle société canadienne-française. Des discours sont aussi prononcés par M. J. E. Roy, ex-maire de Lévis, MM. A. Bernier, avocat, C. H. Carrier, manufacturier et le Dr. Alf. Roy, tous membres de l'Alliance Nationale, cercle Lévis, No. 109.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

L'élection des officiers du cercle Jeanne d'Arc, No 53, de l'Alliance Nationale, a eu lieu en décembre, dans la salle Dionne, rue Ste-Catherine, sous la présidence de M. E. H. Godin, membre du Bureau Exécutif et représentant le Président Général.

Aussitôt les élections faites, il y a eu l'installation des officiers et de jolis petits discours furent prononcés par les nouveaux élus.

Il a été adopté à l'unanimité des votes de remerciements à M. E. H. Godin, aux scrutateurs et aux officiers sortant de charge qui ont si bien conduit le cercle l'année dernière et qui ont si bien mérité de l'Alliance Nationale.

Le Dr C. A. Daigle, qui vient d'être élu à la fois comme président et médecin examinateur du Cercle Jeanne d'Arc, est fondateur de ce cercle et ses amis l'ont vivement félicité de sa double élection.

Le Cercle Jeanne d'Arc est composé de jeunes gens et compte au delà de 200 membres.

CERCLE OLIER, No 127.

A la dernière réunion du cercle Olier, No 127, de l'Alliance Nationale, mercredi, le 18 décembre 1901, ont eu lieu les élections des officiers pour la prochaine année. M. E. Godin, avocat, directeur de l'Alliance Nationale et représentant du Président Général, les présidait assisté de M. L. A. Chauvin, avocat, membre du cercle Delorimier, qui a agi comme Commissaire Général.

CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, No 162.

Samedi, le 21 courant, à 8 heures du soir, avait lieu une assemblée extraordinaire des membres de l'Alliance Nationale, cercle Ste-Scholastique, No 162. M. Chs. Duquette, inspecteur général de la société, présida à la séance. Trente-deux nouveaux membres ont prêté l'engagement d'honneur et l'on procéda ensuite à l'élection des officiers.

Après l'installation des officiers, des discours ont été prononcés par M. Chs. Duquette, inspecteur général et M. le curé Héту, Joseph Fortier, Henri Groulx, le notaire N. Forest et le Dr S. Lamarche. M. Bigras, président du cercle, adressa quelques mots de remerciements aux membres du cercle Ste-Scholastique pour avoir bien voulu assister en aussi grand nombre à l'assemblée.

Ste-Scholastique, 21 décembre 1901.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-PIERRE No 8.

Assemblée du 10 Décembre 1901.

Proposé par J. A. Migneault secondé par F. G. Crépeau et résolu unaniment, que les membres du Cercle St-Pierre No 8 out appris avec une vive douleur le décès de Mde Sicard, belle-sœur de M. P. Lamontagne, membre du Cercle et qu'ils offrent à leur confrère dans le malheur l'expression de leurs profondes sympathies.

Que copie des présentes résolutions soit envoyée à M. P. Lamontagne, ainsi qu'à la Revue de l'Alliance pour publication.

Montréal, 11 Déc. 1901.

W. LALONDE,
Sec. Arch.

CERCLE ST-VALLIER, No 20.

A une assemblée du Cercle St-Vallier No 20, les résolutions suivantes ont été unaniment adoptées :

Proposé par M. E. G. Poitras secondé par M. G. Blouin jnr, que c'est avec douleur que nous avons appris le décès de Dme J. Falardeau, et offrons l'expressions de nos sympathies et sincères condoléances à nos confrères éprouvés : ses fils MM. P. E. Falardeau et Ed. Falardeau et petits fils MM. E. A. Falardeau et A. de Varennes.

Proposé par M. L. I. Poitras, secondé par M. H. Moisan, que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille ainsi qu'à notre organe officiel pour publication.

11 décembre 1901.

E. G. POITRAS,
Sec.-Arch. *pro. tem.*

cères pour la manière prompte avec laquelle vous avez réglé cette réclamation.

Je demeure votre très dévouée servante,

(Signé) DAME VVE JOS. PINSONNAULT.

CERCLE MONTE BELLO, No 55.

A une assemblée régulière de ce cercle, tenue le 14^{ième} jour de décembre dernier, il fut résolu à l'unanimité.

Sur motion de L. N. Castonguay, appuyé par Jos Nadon : Que c'est avec un vif regret que les membres de ce cercle ont appris la mort du neveu du Rév. curé Allard, et la mort de l'épouse de M. Ed. Poulin, tous deux membres de ce cercle, et offrent à ces membres éprouvés leurs plus vives sympathies dans le malheur qui vient de les frapper, et que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille et à la revue de l'Alliance Nationale pour publication.

Monte Bello, janv. 8, 1902.

JOS. ROBERT,
Sec.-Arch.

CERCLE ST-AUGUSTE, No 117.

A une assemblée spéciale, il a été résolu à l'unanimité que les membres du cercle St-Auguste ont appris avec regret la mort de leur confrère Honoré Lavoie, et qu'ils offrent à son épouse l'expression de leur profonde sympathie.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'épouse du défunt et à la Revue de l'Alliance Nationale.

St-Henri, 31 décembre 1901.

J. A. DELORME,
Sec.-Arch.

CERCLE ST-SAUVEUR No 128.

A une assemblée du Cercle St-Sauveur No 128, tenue le 13 Décembre 1901, il a été proposé par Mr Z. Chrétien secondé par Mr E. Jobin que des résolutions de sympathies soient adressées à Mr Gaudiose Royer, ex-Sec.-Financier du Cercle, à l'occasion de la mort de sa mère.

Proposé par Mr Oct. Vézina secondé par Mr J. A. Paradis que copie de la présente soit publiée dans la Revue mensuelle.

Québec, le 13 Déc. 1901.

EUG. VÉZINA,
Sec.-Arch.

Accusés de Réception

M. L. J. D. Papineau, S.G.

Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque de mille dollars en paiement du certificat de dotation dont feu Emery Laberge mon époux était titulaire dans votre société.

Veillez accepter, monsieur le secrétaire, mes plus sincères remerciements pour la manière prompte avec laquelle vous avez réglé cette réclamation.

Je demeure votre très dévouée servante.

(Signé) DAME VVE EMERY LABERGE.

M. L. J. D. Papineau, S.G.

Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque de cinq cents piastres en paiement du certificat de dotation dont feu Joseph Pinsonnault, mon époux, était titulaire dans votre Association.

Veillez accepter mes remerciements les plus sin-

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent ses Substitués auprès des cercles ci-après dénommés :

MM. J. A. Comeau, Cercle Trifluvien, No 124 ; G. Troie, Cercle N. D. de Granby, No 116 ; J. Gaudreau, Cercle Martin, No 157 ; A. Lacroix, Cercle St-Jean-Baptiste, No 149 ; L. H. Chouinard, Cercle Matane, No 95 ; M. Grenier, Cercle St-Flavien, No 141 ; J. A. Hogue, Cercle Delorimier, No 112 ; C. U. Ouellette, Cercle St-Joseph, No 1 ; J. A. Naud, Cercle Mont-Royal, No 2 ; J. T. St-Jorre, Cercle Jeanne d'Arc, No 53 ; F. Gonneville, Cercle Maskinongé, No 39 ; A. V. Robert, Cercle Jacques Cartier, No 49 ; L. H. Gauvin, Cercle St-André, No 14 ; Jos. Deslauriers, Cercle Beauharnois, No 3 ; J. A. Paradis, Cercle St-Sauveur, No 128 ; A. F. Dallaire, Cercle Ste-Rose, No 98 ; J. B. Giguère, Cercle St-Aimé, No 74 ; J. H. N. Bourassa, Cercle Papineauville, No 40 ; C. Dulac, Cercle Ste-Marie Beauce, No 99 ; Ph. Dolbec, Cercle St-Casimir, No 82 ; J. N. Turcotte, Cercle St-Frédéric, No 75 ; P. Lamontagne, Cercle St-Pierre, No 8 ; Louis Boire, Cercle St-Edouard, No 126 ; Jos. Poulin, Cercle Béland, No 159 ; Alphonse Desrosiers, Cercle Lanorais, No 71 ; Honoré Lalonde, Cercle, St-Auguste, No 117 ; T. D. Vallières, Cercle Charlemagne, No 73 ; A. Leclair, Cercle Richeieu, No 102 ; J. E. Costin, Cercle Bourget, No 79 ; A. Libersan, Cercle Ste-Geneviève, No 9 ; T. Loisselle, Cercle St-Henri, No 12 ; L. Séguin, Cercle St-Ignace, No 33 ; Ovide Séguin, Cercle Soulanges, No 60 ; J. E. Fournier, Cercle Olier, No 127 ; André Monjeot, Cercle Masson, No 130.

MÉDECIN-EXAMINATEUR

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des Médecins-Examineurs suivants :

MM. E. R. Darche, Cercle Ste-Anne de Danville, No 76 ; J. A. H. Dufresne, Cercle St-Louis, No 44.

MÉDECIN-EXAMINATEUR-ADJOINT

Albert Collin, Cercle Béland, No 159.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

CERCLES

| Titulaires. | Fonctions. | Cercles. | No. | Approuvés par Pré. Gén. |
|--------------------|------------|-----------------|-----|-------------------------|
| O. Lacourcière... | T. | St-Casimir.... | 82 | 18 déc. 01 |
| J. A. Bélanger.... | S.F. | " " " " " " | " | " " " " |
| Ph. Allan..... | " | Masson..... | 130 | 20 " " " |
| Alfred Monjeot.... | T. | " " " " " " | " | " " " " |
| Albert Gibeau..... | " | St-Auguste.... | 117 | " " " " |
| Louis Desrosiers.. | S.F. | " " " " " " | " | " " " " |
| Rodolphe Lefebvre | " | Dorval..... | 4 | 26 " " " |
| T. Blais..... | T. | Dollard..... | 163 | 9 jan. 02 |
| O. Bériault..... | " | St-Médard.... | 16 | " " " " |
| P. E. Gélinas..... | " | Pierreville.... | 80 | " " " " |
| H. L. Shooner.... | S.F. | " " " " " " | " | " " " " |

L'ALLIANCE NATIONALE

ETAT FINANCIER

Au 30 Novembre 1901

CAISSE DE DOTATION

| | |
|---------------------------------|--------------|
| RECETTES | |
| Balance au 31 octobre 1901..... | \$253,440.46 |
| Produit des contributions..... | 8,249.29 |
| Intérêts..... | 1.91 |
| | \$261,691.66 |

| | |
|--|--------------|
| DÉBOURSÉS | |
| Par bénéfices de feu C. R. Letendre..... | \$ 500.00 |
| Par bénéfices de feu R. Dumoulin..... | 1,000.00 |
| Par bénéfices de feu F. X. Riopel..... | 500.00 |
| Par bénéfices de feu Jos. Gagné..... | 1,000.00 |
| Par bénéfices de feu Cyr. Martineau..... | 500.00 |
| Par bénéfices de feu Gédéon Piérard..... | 1,000.00 |
| Par bénéfices de feu J. O. Forest..... | 500.00 |
| Par bénéfices de feu P. Danse-reau..... | 500.00 |
| Par bénéfices de feu Gilbert Boivin..... | 1,000.00 |
| Par remboursement de contributions..... | 1.11 |
| Par Caisse Générale 5%..... | 412.46 |
| Par balance au 30 nov. 1901..... | 254,778.09 |
| | \$261,691.66 |

CAISSE CENTRALE DES MALADES

| | |
|---------------------------------|-------------|
| RECETTES | |
| Balance au 31 octobre 1901..... | \$ 2,209.77 |
| Produit des contributions..... | 229.73 |
| | \$ 2,439.50 |

| | |
|---|-------------|
| DÉBOURSÉS | |
| Par bénéfices M. Hayes, Cercle Chambly, No 139..... | \$ 5.71 |
| Par bénéfices Nap. Duval, Cercle Lartigue, No 150..... | 7.43 |
| Par bénéfices Jos. Bouchard, Cercle Lartigue, No 150..... | 10.28 |
| Par bénéfices Jacques Richard, Cercle Ste-Thécle, No 147..... | 20.57 |
| Par bénéfices E. F. Roy, Cercle St-Flavien, No 141..... | 8.57 |
| Par Cercle Salaberry—réserve... | 2.00 |
| Par Caisse Générale 5%..... | 11.49 |
| Par balance au 30 nov. 1901..... | 2,373.45 |
| | \$ 2,439.50 |

CAISSE GÉNÉRALE

| | |
|---------------------------------|-----------|
| RECETTES | |
| A 5% des contributions..... | \$ 423.95 |
| A Organisation..... | 44.00 |
| A Rétribution semi-annuelle.... | 47.75 |
| A Honoraires d'enregistrement.. | 56.50 |

| | |
|---|-----------|
| A Honoraires revision et mutation..... | 7.50 |
| A Revue..... | 4.00 |
| A Fournitures..... | 199.53 |
| A Divers..... | 22.60 |
| A Droit d'inscription Cs. C. des Malades..... | 1.00 |
| | \$ 806.83 |

| | |
|--------------------------------|-------------|
| A Balance au 31 octobre 1901.. | 478.10 |
| A Balance au 30 novembre 1901 | 377.00 |
| | \$ 1,661.93 |

| | |
|--|-------------|
| DÉBOURSÉS | |
| Par Organisation..... | \$ 16.00 |
| Par Fournitures..... | \$ 76.50 |
| Par Inspection et Propagande... | 459.91 |
| Par Entretien du bureau : | |
| Salaires d'officiers et employés..... | 359.16 |
| Révision d'examens..... | 45.00 |
| Lum., tél., télég. et exp..... | 47.21 |
| Loyer..... | 111.00 |
| Papeterie et Journaux..... | 57.90 |
| Divers..... | 15.67 |
| Par Organisateur, salaire et dépenses..... | 120.20 |
| Par Divers..... | 20.00 |
| Par Revue..... | 333.38 |
| | \$ 1,661.93 |

RÉSUMÉ

| | |
|---|--------------|
| Balance Caisse Dotation..... | \$254,778.09 |
| Balance Caisse Centrale des Malades..... | 2,373.45 |
| Balance Caisse d'Epargne des Cercles..... | 1,367.48 |
| | \$258,519.02 |
| Moins Caisse Générale..... | 377.00 |
| | \$258,142.02 |

PLACEMENT DES FONDS

| | |
|--|--------------|
| Fabriques..... | \$ 10,200.00 |
| Corporation Episcopale..... | 1,400.00 |
| Municipalité Scolaire..... | 5,939.40 |
| Municipalité..... | 27,720.00 |
| Prêts hypothécaires..... | 190,156.07 |
| Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada..... | 23,029.36 |
| En mains..... | 52.91 |
| | \$258,497.74 |
| Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... | 355.72 |
| | \$258,142.02 |

Montréal, 1er décembre 1901.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,
O. BOURDON, }
J. A. NAUD, } Auditeurs.

MORTALITÉ

No 177. — BENJ. LESPÉRANCE, 53 ans, admis dans le Cercle St-Hyacinthe, No 67, le 16 novembre 1900, est décédé à St-Hyacinthe le 5 septembre 1901. Cause : *Fièvres typhoïdes*.

Bénéficiaire : Adélaïde Bousquet, épouse, \$1,000.

No 178. — J. A. RIOPELLE, 46 ans, admis dans le Cercle Saint-Edouard, No 126, le 14 décembre 1897, est décédé à Montréal, le 12 septembre 1901. Cause : *Tuberculose intestinale*.

Bénéficiaire : Marie-Louise-Hermine Beau-doin, épouse, \$1,000.

No 179. — PAUL O'DONOUGHUE, 58 ans, admis dans le Cercle St-Joseph, No 1, le 2 novembre 1894, est décédé à Montréal, le 9 octobre 1901. Cause : *Diabète sucré*.

Bénéficiaire : Emélie Paradis, épouse, \$1,000.

No 180. — L. M. SAINT-ONGE, 54 ans, admis dans le Cercle Ste-Thérèse, No 27, le 26 décembre 1893, est décédé à Granby, le 31 octobre 1901. Cause : *Cirrhose du foie*.

Bénéficiaire : Clara Demers, épouse, \$1,000.

AVIS DIVERS**AUX MEMBRES****Versements périodiques.**

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Mulâtes (181) et la cotisation pour frais d'administration (182) doivent être payées :

1o Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secrétaire-Financier.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû pour arriéré (196).

B. La rétribution (50 cts) payable avant le 1er Janvier et avant le 1er Juillet, chaque année (182).

Délai de grâce.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

Indemnité des Retardataires.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

Suspension.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui deux mois après leur échéance n'a pas soldé ses redevances (310 et 375).

Réintégration.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (forme No 9).

2o Qu'il verse le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o. Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sh.P.G., C. U. Ouellette 30 Silby, Westmount; Prés., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sh.P.G., J. A. Naud, 330 Deltale; Prés., Jos. Marcoite, 214 Atwater; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 179 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sh.P.G., Jos. Deslauriers; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. E. Larichelière; S.F., André Leduc, Md.E., A. T. Côté. Réunions, 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sh.P.G., Jos. B. Lefebvre, Summerlea; Prés., Georges Tardif; S.A., D. Rouse; S.F., R. Lefebvre; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5 — CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sh. P. G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicoté, 127 Quessel, Ste-Onégunde; S. F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md. E., J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 96 rue Fulford.

No 6 — CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sh. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 3744 Papineau; S. A., A. Chevalier, 214 St-André; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md. E., J. A. Lapiere, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7 — CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sh. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 2e mercredi, 7 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8 — CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sh. P. G., P. Lamontagne, 900 Dorchester; Prés., M. Havard, 233 Ste-Elizabeth; S. A., W. J. Londe, 225 Visitation; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Vesnotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9 — CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sh. P. G., D. Ladouceur, M. D.; Prés., Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boissac; S. F., J. B. Meloche; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10 — CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; S. A., W. J. Londe, 225 Visitation; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Vesnotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Notre-Dame, 167 Roper.

No 11 — CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sh. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S. A., et S. F. Régis Bélanger, 92 Ave. Walker, St-Henri; Md. E., Dr H. Hervieux, 184 St-Denis. Réunions, 2ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12 — CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sh. P. G., L. Lemieux, 3508 Notre-Dame; Prés., S. Letourneau, 1500 St-Jacques; S. A., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S. F., P. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md. E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13 — CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sh. P. G., Etienne Roby, 50h Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eng. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., F. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14 — CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sh. P. G., L. H. Gauvin; Prés., L. Lajoie; S. A., J. M. Bordas; S. F., J. E. Marolle; Md. E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marolle.

No 15 — CERCLE ST-JEROME

Sh. P. G., Narcisse Bôtelle; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16 — CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sh. P. G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17 — CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sh. P. G., A. Fontaine; Prés., J. Adolphe Renaud; S. A., S. Alf. Lavallée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de M. M. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

No 19 — CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elizabeth

Sh. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury; S. F., D. St-Georges; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20 — CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sh. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S. A., Arthur Devarener, 683 St-Valier; S. F., F. Blouin, Jr, 506 St-Valier; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21 — CERCLE LAVAL, Québec

Sh. P. G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S. A., J. A. Bélanger, Jr, 52 Scott; S. F., J. Cloutier, 77 St-Jacques; Md. E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoine, 350 St-Joseph.

No 22 — CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sh. P. G., Th. Durnin; Prés., H. Lalonde; S. A., Stanislas Savaré; S. F., et Md. E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24 — NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sh. P. G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25 — CERCLE LA ROQUE, Sherbrooke

Sh. P. G., Etienne Charretier; Prés., Jos. Simoneau; S. A., F. Boucher; S. F., E. P. Bédard; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26 — CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sh. P. G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S. A., A. Ouellette; S. F., et Md. E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28 — CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sh. P. G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S. A., Jos. Brabant; S. F., P. C. Desrosiers; Md. E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 1½ hrs p. m.

No 29 — CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sh. P. G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S. A., A. Roy, 78 Cuvillier; S. F., W. Desjardins, 257 St-Germain; Md. E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31 — CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sh. P. G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S. A., M. Grandgr, N. P.; S. F., Dam. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32 — CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archambault

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, p're; 2e Prés. Hon., Révd. C. P. Baillargeon; Sh. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Dr. P. A. Brassard; S. A., et S. F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md. E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33 — CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sh. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Elie Pharaud; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34 — CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sh. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S. A., D. A. Daignault; S. F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue St-Océlie.

No 36 — CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sh. P. G., David Côté; Prés., Grégoire Machabey; S. A., P. Demarceau; S. F., M. Jodoin; Md. E., Hector Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37 — CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sh. P. G., Jos. Lortie; Prés., Albert Charron; S. A., Dieudonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md. E., C. C. Traut. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41 — CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sh. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosiers; S. A., Maxime Poirier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42 — CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sh. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 190 Fullum; Prés., F. Larière, 643 Notre-Dame; S. A., H. Paques, 224 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md. E., F. Letfia, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larière, 5 Dufresne.

No 44 — CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sh. P. G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Ths Lamanque, 706 St-Urbain; S. A., L. A. Gendron, 582 Drolet; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46 — CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sh. P. G. et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47 — CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sh. P. G., L. J. Kérocak; Prés., A. Gauthier; S. A., P. Fafard; S. F., Md. E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chaplain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Prévost; Prés. et Md.E., H. Pelletier; S.A., F. Brousseau; S.F., A. Prévost. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., A. V. Robert; Prés., J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., Joseph Leclaire; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardi, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Bélieux; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. A. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie Lassalle; S.F., La. Veronneau, N. P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. L. St-Joris, 805 St-Denis; Prés. et Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation; S.A., Alcide Chaussé, 278 St-André; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain. Réunions, 2e et 4e mercredi, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy

Sb.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-OUTHERT, Co Berthier

Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs Desorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., Moïse Moreau; Prés., C. Laboursadière; S.A., J. D. Coutlée; S.F., W. Cuillierier; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., J. A. Dumas, 112 Vitré; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Oulmet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Lavolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredi, salle Ste-Thérèse, 17 Champlain. Réunions (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Td. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Horfitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Eshier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. Brassard, M. D.; S.A., Alphonse Duranseau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Hormidas Ricard, 591 Lasalle; Prés., Ed. Desjardins; S.A., Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beupré; Md.E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, 189 Léonoreux, 8 1/2 hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier

Sb.P.G., Alphonse Desrochers; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norbert Desrochers; S.F., S. F. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Chaplain, Rév. G. LePailleur; Sb.P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., S. A. Dalboe, 210 Avenue Laurier; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 1080 Berri; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardi du mois, salle Martel 1279 Berri.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., H. Costin, 280 Sanguinet; Prés., A. Dalpé, 391 Amherst; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., O. Lenoix, 164 Montcalm; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardi, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p.m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edidie Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanesse; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Chaplain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Ébrubé; Prés., L. Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., A. Leclaire, 195 Delinelle St-Henri; Prés., A. E. Bissonnette, 1614 Notre Dame; S.A., Louis Faguet, 230 McGill; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. C. Campeau, 331 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 286 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochehags.

Sb.P.G., J. A. Hogue, 55 Sydenham; Prés., J. N. E. Gélinas, 46 Chambard; S.A., Léon Désautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourde, 569 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Brébeuf.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G. G. Trole; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., H. Lalonde, 258 Delinelle; Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Delorme, 42 Ste-Marguerite; S.F., La Desrosiers, 235 St-Jacques; Md.E., O. H. Léonourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir 375, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri.

Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinty, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudoin, 3663 Notre Dame, St-Henri.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Alex. Sénécal, 268 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr. H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 255 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb.P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Larose, 954 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundi, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., Auguste Comte, 501 St-Urbain; Prés., J. E. Fournier, 1906 Notre Dame; S.A., Armand Grenier, 59 St-Jacques; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste-Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chaplain, Rév. F. J. B. Grandin, O.M.I.; Sb.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 736 St-Valier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb; Md.E., G. W. Jolicœur, 788 St-Valier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

No 139—CERCLE CHEMBLY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergvin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chaplain, R. P. O. Corneille, O. M. I., Rue Visitation; Sb.P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., H. Trudel, 80 Saint Gabriel; S.A., A. Jacques, 814 Montana; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb. P. G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Ch. Gaultier, 197 St-Charles; S.A., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.